

**Article 1 - Organisation**

L'association "PASSION RAID NANTES" organise le "DEFI" *PASSION RAID NANTES* dimanche 05 mai 2013 à Saint Etienne de Montluc. Elle se donne le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure, de modifier ou supprimer des épreuves si elle le juge nécessaire.

L'association « PASSION RAID NANTES » adhère à la « Fédération des Raids Multisports de Nature » ([www.raidsmultisports.fr](http://www.raidsmultisports.fr)).

**Article 2 - Accueil**

Site d'Accueil, Départ et Arrivée : PARC DES SPORTS de SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44)

L'Accueil des concurrents, les vérifications de l'inscription, la remise des dossards et plaques se feront obligatoirement le 05 mai de 6h à 7h pour le EXPERT et de 7H30 à 8H30 pour le DECOUVERTE. Les Horaires sont donnés à titre indicatif.

➡ les dernières informations et horaires précis sont mis à jour sur le site de l'association.

**Article 3 - Assurance**

Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, vis à vis de leurs préposés et de tous les participants au raid.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Tout concurrent inscrit court sous sa propre responsabilité, dégageant les organisateurs en cas d'accident ou de défaillance physique.

**Article 4 - Le Parcours**

Le parcours est tracé en milieu naturel. Les concurrents enchaînent 2 disciplines: VTT et Course à pied. Toutes les spéciales sont en orientation. Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle (PC) qui doivent être passés obligatoirement par les deux équipiers ensemble sous peine de disqualification.

**Article 5 - Les équipes**

Les équipes (masculines, féminines, mixtes) sont composées de 2 concurrents. Assistance non autorisée.

Cette épreuve est ouverte à 200 équipes total . Les inscriptions seront closes dès que ce quota sera atteint. Les participants seront âgés de 18 ans au minimum, le jour de l'épreuve. Le parcours « Découverte » sera ouvert aux plus de 16ans (avec autorisation parentale signée) et dont l'équipier sera majeur.

**Article 6 - Sécurité**

Le non-respect des règles de sécurité ci-dessous entraînera automatiquement la disqualification des équipes impliquées :

- \* Les équipes doivent suivre obligatoirement les consignes définies par l'organisation.
- \* Les équipes doivent **respecter scrupuleusement le Code de la route** et notamment emprunter la partie droite de la chaussée, respecter les panneaux, les directives des personnels de l'organisation.
- \* Les équipes devront porter en permanence, et de manière très visible les dossards devant et plaques VTT fournis par l'organisation.
- \* Le port du casque est obligatoire pour les deux concurrents sur les parcours VTT.
- \* Les concurrents s'engagent à rester ensemble obligatoirement, dans les limites du parcours, en VTT et Course à Pied.
- \* Les équipes possèdent obligatoirement un téléphone portable correspondant au numéro informé sur la fiche d'inscription.

**Article 7 - Assistance**

L'organisation met en place une assistance médicale sur le site de départ, assurée par une équipe de secouristes. Les concurrents sont en autonomie ils doivent gérer leur alimentation, l'organisation assurera des ravitaillements en eau.

**Article 8 - Abandon**

Un équipier ne doit jamais laisser son coéquipier seul si une blessure l'immobilise. Il doit demander aux autres concurrents de prévenir le 1er signaleur, appeler le N° de secours de l'organisation.

Toutes les équipes ou équipiers qui le nécessiteront seront rapatriés dans les meilleurs délais sur l'aire d'arrivée.

**Article 9 - Chronométrage et Classement**

Le chronométrage se fera par un système de puces électroniques "Chronoraid". La puce sera prêtée à chaque équipe lors de la remise des dossards contre un chèque de caution de 60 euros, qui sera détruit à la suite du raid.

Toute équipe sera classée au passage du 2ème équipier.

Récompenses : EXPERT et DECOUVERTE : 1er, 2ème et 3ème scratch; 1er, 2ème et 3ème Féminine; 1er, 2ème et 3ème Mixte.

**Article 10 - Dossier final**

Seules les équipes dont le dossier est complet dans les délais et dans la limite des places disponibles seront pris en compte. La liste des équipes engagées est consultable sur le site [passion.raid.nantes.free.fr](http://passion.raid.nantes.free.fr). Les dossiers non retenus seront détruits à l'issue de l'organisation.

**Article 11 - Les engagements**

L'engagement donne droit à la participation du raid + le repas + un lot.

L'inscription est de 25 € par équipier sur le parcours « DECOUVERTE » et de 30 € sur le parcours « EXPERT »

A partir du 15 avril l'inscription sera majorée de 5 € par équipe.

Les inscriptions Dossier Complet seront clôturées le 28 avril

L'inscription est validée dans l'ordre de réception (cachet de la poste), elle contient :

- ➡ La Fiche d'Inscription dûment complétée, à télécharger sur le site PRN
- ➡ Les deux certificats médicaux de non contre-indication à la pratique du **Raid Multisport en compétition datant de moins d'un an** à la date de l'épreuve, model à télécharger sur le site PRN, ou copie de la licence compétition FFC, FFA, FFCCO ou Triathlon en cours de validité. **Tout autre certification médical sera refusé.**
- ➡ le chèque de règlement : engagement de l'équipe + repas accompagnateur (à l'ordre de PASSION RAID NANTES).
- ➡ Le chèque de caution de 60 € (à l'ordre de PASSION RAID NANTES) pour la puce de chronométrage "Chronoraid"

**Aucune inscription ne sera prise le jour de l'épreuve.**

**Article 12 - Causes de mise Hors Course**

1 - NON RESPECT DU REGLEMENT.

2 - Absence du port du casque en VTT

3 - Non-respect des règles de sécurité.

4 - Non-respect des sites traversés (détritus, détérioration de biens publics ou privés etc...)

5 - Non-respect des consignes des membres de l'organisation.

6 - Toute équipe se présentant avec plus de 15 minutes de retard sur la ligne de départ est forfait.

7 - L'organisation pourra arrêter les équipes qui ne seraient pas en mesure de continuer l'épreuve dans des conditions normales de sécurité (retard, conditions météo, fatigue excessive...).

8 - Absence de validation des deux équipiers aux points de contrôle.

9 - Utilisation d'une assistance personnelle.

10- Abandon d'un concurrent : son équipier pourra continuer hors classement (majeur)

**Article 13 - Litige**

L'organisation est seule habilitée à intervenir en cas de litige et s'engage à le faire rapidement.

**Article 14 - Matériel**

Les concurrents doivent prévoir : le matériel de réparation de leur VTT et en cas de crevaison (chambre à air de rechange, pompe, etc.), des vivres de course et un bidon ou poche d'eau, un téléphone portable OBLIGATOIRE.

➡ CASQUES VTT OBLIGATOIRES

➡ Porte-carte VTT et boussole pour les deux parcours. Matériel de traçage pour le parcours EXPERT

**Article 15 - Utilisation d'image**

"J'autorise expressément les organisateurs du DEFI PASSION RAID NANTES ainsi que leurs ayant droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires."

**Article 16 - Annulation/remboursement.**

En cas de forfait d'une équipe, celle-ci doit avertir l'organisation au plus tard le 28 avril 2013

**Les équipes déclarant forfait 48 heures avant le départ ne pourront prétendre à aucun remboursement.**

**Article 17 - Prestations sur le site.**

- Café et Brioche à l'accueil du matin
- Ravitaillement d'arrivée, Repas chaud (les accompagnants peuvent s'y inscrire pour 6 €)
- Douches / Lavage VTT
- Cadeau souvenir / Podium

*Charte des Raideurs :*

*Je ne recours à aucun produit ou substance interdits pour améliorer mes performances.*

*Je respecte l'environnement et ne laisse aucune trace de mon passage.*

*J'adopte une attitude respectueuse et courtoise avec les autres utilisateurs des espaces naturels que je rencontre.*

*Je suis Fair-play et respecte les autres concurrents, les bénévoles ainsi que le règlement de course.*

*« Fédération des Raids Multisports de Nature »*